

SOUSCRIRE LES RISQUES CONSTRUCTION DES ENTREPRISES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CR033	8 jours - 56 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	4635,00 €

LIEUX ET DATES :

Nous consulter

OBJECTIFS

- Analyser l'articulation des différents contrats d'assurance construction
- Vendre l'assurance tous risques chantiers et montage essais
- Adopter les principes juridiques de responsabilité de droit commun des constructeurs et ses articulations avec le régime spécifique

Métiers préparés :

Gestionnaires de contrats construction

Conseillers clientèle

Agents généraux

Courtiers

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

L'alternance est faite entre les apports didactiques et méthodologiques d'analyse des garanties et de souscription.

Les participants réalisent des exercices pratiques pour acquérir une méthodologie de souscription.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance construction, formateur expert de l'Ifpass

PROGRAMME

[Ce parcours permet de valider le Bloc 2 du Titre Souscripteur en assurance et réassurance RNCP36464 - BC02 - Souscrire des risques non standards en assurance et en réassurance du titre Souscripteur en assurance et réassurance](#)

- A. Assurance obligatoire des constructeurs - 4 jours
 - 1. Nomenclature des assurances construction
 - 2. Assurances spécifiques des intervenants à l'opération de construction
 - 3. Assurances de chantier
 - 4. Approche de la gestion des sinistres
- B. Souscrire l'assurance tous risques chantiers et montage essais - 2 jours
 - 1. Identifier les besoins d'assurance en matière de chantiers construction et montage-essais
 - 2. Analyser les garanties d'un contrat TRC et TRME
 - 3. Souscrire le contrat
 - 4. Appréhender le règlement des sinistres
- C. Comprendre la RC des constructeurs - 2 Jours
 - 1. Champ d'application des responsabilités civiles des constructeurs
 - 2. Grands principes des responsabilités civiles des constructeurs
 - 3. Principes juridiques clés des « garanties légales » des constructeurs

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
 - **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
 - **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**
- L'accès à la certification est possible par la VAE. L'obtention de la certification professionnelle est subordonnée à la validation des blocs de compétences visés par la formation.**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Equivalences et passerelles :

Cette formation n'a pas de lien avec d'autres certifications.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats construction
Conseillers clientèle
Agents généraux
Courtiers

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

4635,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 16/04/2025 à 13:10